

## Liste des tarifs pour les professionnels

Tarifs en vigueur à partir du 05-02-2019 (sous réserve de modifications)

### Compte à vue Triodos Business

Montant minimum : aucun - montant maximum : 2.000.000 EUR par compte

Redevance	9 EUR/trimestre
Taux créditeur	0,00%
Taux débiteur pour un dépassement non autorisé	12,80%

Transactions de débit :

- transactions électroniques via Online Banking : gratuites et illimitées
- transactions papier : 0,50 EUR/transaction

Date valeur d'un versement ou d'un retrait : valeur jour

La date valeur indique, en ce qui concerne les versements, le jour à partir duquel l'argent versé commence à produire des intérêts et en ce qui concerne les retraits, le jour à partir duquel l'argent retiré cesse de produire des intérêts. Les versements et les retraits effectués le même jour calendrier se compensent pour le calcul des intérêts.

### Comptes d'épargne Triodos Business : généralités

Montant minimum : aucun - montant maximum : 2.000.000 EUR par compte

Précompte mobilier	30%
Date valeur d'un versement ou d'un retrait	valeur jour
Date de versement des intérêts et de la prime de fidélité	le 1er janvier
En cas de clôture, dans un délai de 7 jours ouvrables bancaires après la réception d'une demande de clôture valable.	

### Compte d'épargne Triodos Business

Taux d'intérêt :

- taux de base : 0,00%
  - prime de fidélité : 0,00%
- La prime de fidélité est due sur les montants restés en compte pendant une ou plusieurs période(s) de 12 mois consécutifs.

### Compte d'épargne Triodos Plus Business

(Ce compte n'est plus commercialisé depuis le 24/03/2018.)

Taux d'intérêt :

- taux de base : 0,00%

### Comptes à terme Triodos Business : généralités

Précompte mobilier	30%
Date valeur	valeur jour

Retrait anticipé (complet ou partiel) d'un contrat :

Frais :

- Frais de dossier : 1% (minimum 25 EUR - maximum 250 EUR)
- En dehors du cadre de garantie de liquidité, une indemnité de remplacement sera calculée en tenant compte du montant du placement, de la durée restante et des taux d'intérêts en vigueur le jour du remboursement anticipé.

Nouveau taux (pour le remplacement du solde existant lors d'un retrait partiel anticipé d'un contrat) :

- Le taux d'intérêt en vigueur le jour du remboursement

Garantie de liquidité :

- Uniquement d'application pour un compte à terme avec une durée initiale de 3 ans
- Exclusivement réservée à des associations, entreprises sociales, coopératives et fondations au service des personnes et de la société.

Un retrait anticipé d'un contrat sans décompte d'une indemnité de remplacement (mais soumis à des frais de dossier) est possible si le capital, dans des circonstances exceptionnelles, est nécessaire pour assurer le bon fonctionnement de l'organisation. La demande doit être formulée par écrit. La banque peut demander des documents qui confirment la nécessité du retrait de capital.

## Comptes à court terme Triodos Business (minimum 1 mois – maximum 364 jours)

Montant minimum : 25.000 EUR - montant maximum : 2.000.000 EUR par compte

Pour connaître les taux d'intérêt, vous pouvez nous contacter au 02 548 28 52.

## Comptes à terme Triodos Business

Montant minimum : 2.500 EUR - montant maximum : 2.000.000 EUR par compte

### Option 1 – sans garantie de liquidité : 1 an à 10 ans

Taux d'intérêt :	1 an :	0,00%
	2 ans :	0,025%
	3 ans :	0,025%
	4 ans :	0,20%
	5 ans :	0,30%
	6 ans :	0,40%
	7 ans :	0,45%
	8 ans :	0,50%
	9 ans :	0,60%
	10 ans :	0,80%

### Option 2 – avec garantie de liquidité

Taux d'intérêt de 0,025% correspondant à une durée fixe de 3 ans.

## Compte-titres Triodos

Frais de transfert de titres vers un autre organisme 25 EUR par ligne

Le compte-titres est utilisé pour les transactions concernant les produits d'investissement à risques que la banque distribue. Ne souscrivez pas avant d'avoir lu la documentation disponible sur [www.triodos.be](http://www.triodos.be). Nous vous l'envoyons gratuitement par courrier sur simple demande.

Consultez les informations les frais sur [www.triodos.be](http://www.triodos.be) ou en contactant nos collaborateurs au 02 548 28 52 ou via [info@triodos.be](mailto:info@triodos.be).

## Crédits professionnels

- Crédit de caisse
- Avance à terme fixe (Straight Loan)
- Crédit d'investissement
- Crédit 'Project Finance'
- Garantie bancaire

En fonction du type de crédit, des frais peuvent être imputés pour la création du dossier, pour sa gestion, pour une commission de réservation ainsi que pour la clôture partielle ou complète du dossier. Ces frais sont en fonction du dossier et sont communiqués de manière transparente dans le contrat de crédit.

Pour connaître les frais applicables aux crédits professionnels, vous pouvez nous contacter au 02 548 28 10 ou via [credits@triodos.be](mailto:credits@triodos.be)

## Extraits de compte

- |                                           |                 |
|-------------------------------------------|-----------------|
| • Envoi d'extraits de compte par la poste | 1,50 EUR/envoi  |
| • Envoi d'un duplicata                    | 5 EUR/duplicata |

## Online Banking (Internet Banking et Mobile Banking)

L'accès au service Online Banking se fait à l'aide d'un digipass. Tout digipass est strictement personnel et ne peut être transmis à des tiers.

- |                                                     |                 |
|-----------------------------------------------------|-----------------|
| • 1er digipass                                      | inclus          |
| • Digipass supplémentaire pour la même organisation | 25 EUR/digipass |
| • Frais d'abonnement Online Banking                 | 0 EUR           |

La Triodos Mobile Banking App peut être téléchargée via le Play Store de Google ou l'App Store d'Apple.

Pour en savoir plus, consultez les Conditions Particulières Online Banking sur [www.triodos.be](http://www.triodos.be) ou notre helpdesk Online Banking au 02 548 28 00 ou via [helpdesk@triodos.be](mailto:helpdesk@triodos.be).

## Autres services

- Frais de paiements : voir la 'Liste des tarifs des paiements' disponible sur [www.triodos.be](http://www.triodos.be)
- Paiement urgent 10 EUR
  - ⇒ L'heure limite pour transmettre cet ordre est 15h30.
- Confirmation de paiement par fax 10 EUR
- Copie de chèque 10 EUR
- Formulaires de virement SEPA (1 feuille A4 = 3 formulaires de virement) 0,20 EUR/feuille + frais d'envoi
  
- Refus d'un virement/ordre permanent/domiciliation (solde insuffisant) 5 EUR
- Émission d'un chèque bancaire 20 EUR
  - ⇒ La demande doit nous parvenir au plus tard la veille avant 12h.
- Frais d'encaissement de domiciliations (SDD)
  - Par fichier uploadé 3 EUR
  - Par transaction 0,07 EUR
  
- Attestation bancaire 10 EUR/attestation
- Déclaration bancaire 50 EUR/attestation
- Attestation réviseur d'entreprises (confirmation bancaire) 50 EUR/attestation
- Attestation de capital dans le cadre d'une création de société 50 EUR/compte
- Attestation d'augmentation du capital d'une société 50 EUR/compte
  
- Envoi recommandé 15 EUR
- Frais en cas de saisie ou de faillite 100 EUR

## Plaintes et procédures de réclamations

Vous avez une plainte ?

- Contactez un collaborateur du département Customer Services au +32 (02) 548 28 52 – [info@triodos.be](mailto:info@triodos.be).
- Vous pouvez contacter directement notre service Complaints Management par écrit ou par e-mail : [complaints@triodos.be](mailto:complaints@triodos.be).

Vous n'êtes pas satisfait de notre réponse ?

N'hésitez pas à faire appel à l'Ombudsfine – Ombudsman en conflits financiers :  
North Gate II, 8 Boulevard du Roi Albert II, 1000 Bruxelles  
[www.ombudsfine.be](http://www.ombudsfine.be), [ombudsman@ombudsfine.be](mailto:ombudsman@ombudsfine.be).

---

**Banque Triodos – Rue Haute 139/3 – 1000 Bruxelles - tél : 02 548 28 52 – fax : 02 548 28 29**  
**[info@triodos.be](mailto:info@triodos.be) – [www.triodos.be](http://www.triodos.be)**

**E.R. : Banque Triodos, succursale belge de Triodos Bank nv (Pays-Bas), Rue Haute 139/3, 1000 Bruxelles**